



ACADEMIE DE POITIERS

Lettre de juillet 2017
de la Section Académique du
SNETAA FO

23 rue Emile Zola,
16340 l'Isle d'Espagnac

snetaa.poitiers16@guilletl.com
<http://snetaa.poitiers.free.fr/>

184



SOMMAIRE :

- p.1 : Editorial du S3
- p.2 : Vu au Conseil National ; Les retraités de l'Académie s'organisent.
- p.3 : C'est quoi le SNETAA FO, de l'Académie de Poitiers ?
- p.4 : Mouvement Intra 2017 ; Pour vos dossiers syndicaux ; Pour adhérer

Un SNETAA FO présent sur tous les fronts.

En cette fin d'année scolaire l'équipe académique du SNETAA poursuit ses actions dans la continuité de ce qu'elle a engagé tout au long des derniers mois. Les visites d'établissements, les rencontres avec les collègues au cours de réunions dédiées, les actions de formation engagées, les interventions nombreuses auprès du rectorat pour répondre aux situations individuelles, le suivi des dossiers avant, pendant et après les CAPA ont marqué la présence de notre syndicat auprès de vous et des collègues que nous avons convaincus de nous rejoindre. Le travail engagé va se poursuivre durant une partie des vacances, avec les nominations des TZR, stagiaires et contractuels. Tous nos adhérents concernés par ces opérations de mouvement pourront compter sur la présence et l'énergie des commissaires paritaires lors des groupes de travail au Rectorat en juillet et en août.

Nous savons que les enjeux sont particulièrement importants pour les contractuels qui attendent de savoir s'ils auront un poste à la rentrée. C'est souvent un avenir personnel et professionnel qui se joue. Pour le SNETAA, l'engagement au service de ses adhérents prend alors tout son sens. Le contact personnel, la connaissance des situations individuelles sont pour nous primordiaux dans ces circonstances, et c'est souvent là que nous faisons la différence. Nous ne lançons pas de fausses promesses et dans nos interventions allons au bout de ce qu'il est possible de réaliser pour trouver une solution à chacune et à chacun.

Au SNETAA l'engagement n'est pas un vain mot. Il est de tous les instants et s'appuie sur les valeurs de solidarité, de laïcité, de constance et de persévérance dans toutes les actions menées. Dès la rentrée prochaine, de nouvelles réformes devraient toucher nos LP. Elles pourraient se traduire par de profonds bouleversements de nos conditions de travail et de nos missions. Le SNETAA, comme par le passé sera à vos côtés pour dire non à une remise en cause du caractère spécifique de nos établissements et du public qu'ils accueillent. Il refusera aussi toutes les dérives et les dérèglementations engendrées par la volonté d'accroître l'autonomie des établissements. Pour notre organisation le renforcement du pouvoir de décision des personnels de direction n'est pas souhaitable. Au SNETAA nous ne confondons pas autonomie de l'établissement et autonomie du chef d'établissement.

Au nom de toute l'équipe académique, nous vous souhaitons à tous de bonnes vacances bien méritées et nous comptons sur vous, comme vous pouvez compter sur nous.

**Angoulême, le 1 juillet 2017,
Henri Lalouette, Secrétaire Académique**

Le CN de Fréjus vu de l'intérieur : regard d'une jeune militante !

Je viens de vivre mon tout premier CN, à Fréjus ! Il y a pire comme destination me direz-vous ! A vrai dire, à mon arrivée j'ai été bien plus impressionnée par cette assemblée de quelques 180 snetistes chevronnés, habitués à l'organisation et à l'esprit du Conseil National, que par le paysage méditerranéen.... Heureusement que mes camarades de Poitiers étaient là pour m'entourer !

C'est donc un programme chargé qui nous attend : des interventions libres où tout à chacun peut s'exprimer, débattre, votes des S2 et des S3 membres du bureau national, des travaux en commissions pour préparer collégalement notre résolution et notre motion d'urgence, sans oublier la parole du Secrétaire Général (Christian Lage) et de l'équipe du bureau national. Et puis au milieu de tous ces travaux des rencontres... des collègues qui comme moi, comme nous, défendent nos conditions de travail et dénoncent le devenir très proche des Lycées professionnels.

Des rencontres de camarades de la fédération (FNEC FP) et de la confédération (FO), qui partagent fièrement nos combats et nous rappellent que plus que jamais nous devons avancer ensemble. Et puis des rencontres émouvantes qui bousculent, celles d' Aziz Selengen secrétaire général du KTOEOS (Chypre) et Nevrus Kaptelli président du SPASH (Albanie) qui vivent des heures difficiles dans leurs pays .

Finalement, j'ai pu très rapidement trouver ma place, à la fois en tant que membre du bureau académique mais également en tant que militante de terrain le tout dans un esprit convivial , fraternel et d'ouverture autour de valeurs qui nous unissent.

C'est ensemble que nous serons forts pour gagner tous les combats !

Christelle Bruneau, membre du Bureau Académique



Les retraités de l'Académie s'organisent.

Une douzaine de retraités du SNETAA-FO de l'Académie se sont réunis en décembre 2016 à Poitiers. Nous nous sommes rassemblés pour organiser la défense de nos intérêts matériels et moraux.

C'est trop de voir que nos retraites ne sont pas revalorisées, mais aussi qu'on les ponctionne avec la CASA (cotisation de 0,3 %) prélevée tous les mois pour palier à l'impossibilité de l'Etat de mettre en œuvre le fameux cinquième risque (la dépendance) promis en 2012, mais qui n'a pas jamais vu le jour.

Nous avons constaté que nombre de retraités avaient besoin de renseignements sur les conditions de vie au quotidien (les droits, les aides possibles...). Nous avons aussi perçu avec cette rencontre l'isolement, la solitude qui touchent de nombreux retraités.

Nous avons donc décidé de recréer des liens dans le SNETAA FO et d'organiser des réunions afin de garder ou de renouer les contacts et de donner des informations permettant de répondre aux questions que comme retraité ou futur retraité tu te poses.

Ne reste pas isolé et n'hésite pas à nous rejoindre.

Yves-Henri Saulnier, membre du Bureau Académique

Charente :	Raymond Valade	raymondvalade@orange.fr	05 45 81 71 50
Charente Maritime	Michel Guiberteau	guiberteau@bbox.fr	05 49 33 43 71
Deux sèvres	Françoise Bureau	bureau.francoise@free.fr	05 49 96 16 14
Vienne	Yves-Henri Saulnier	yhsaulnier@gmail.com	05 49 23 04 40

Pour adhérer au SNETAA FO : par [formulaire papier](#) ; Par [internet directement](#) en ligne

C'est quoi le SNETAA FO, de l'Académie de Poitiers ?

Cette année nombreux sont les adhérents de notre syndicat qui ont trouvé une aide précieuse au SNETAA FO: du contractuel en contrat court, au titulaire hors classe en passant par le contractuel cdésisé, le stagiaire, le CPE, l'AVS et l' ASSEDU, les actifs et les retraités. Tous ces « Snétistes » ont passé l'année en lycée pro, en SEP (section d'enseignement professionnel dans un lycée polyvalent), en SEGPA (section d'enseignement général et professionnel adapté) au Collège ou en EREA (établissement régional d'enseignement adapté) et ont bénéficié de la Force et de l'Indépendance de leur syndicat, le SNETAA, de leur fédération, la FNEC FP, et de leur confédération FO (notamment les (U.D.) Unions Départementales Force Ouvrière).

Parmi les adhérents, 15 d'entre nous, constituent le Bureau Académique, élu au Congrès Académique, qui met en œuvre les actions académiques. Certains sont membres du Conseil National et participent en votre nom aux grandes orientations de notre syndicat. Dans notre BA siègent les 4 secrétaires départementaux (élus par vote direct) _ Henriette MEUNIER pour le 79, Stéphane CONTAMINES pour le 16, Sophie TEXIER pour le 86 et Bénédicte MOULIN pour le 17. Le secrétaire académique Henri LALOUETTE élu lors du Congrès réunit ce bureau environ une fois par mois. C'est ce Bureau qui utilise les mandats nationaux du SNETAA (votés en Congrès) et décline au niveau de l'académie la ligne à suivre en lien avec les remontées du terrain que vous nous faites parvenir. Les décisions prises au sein de cette instance sont répercutées dans les départements par les secrétaires départementaux (S2) en y associant les responsables d'établissement (S1). Tu trouveras leurs coordonnées sur le panneau d'affichage de ton LP, EREA ou SEGPA ou sur le [site internet du SNETAA FO de l'académie](#) de Poitiers.

Certains membres de ce bureau sont aussi élus commissaires paritaires, c'est-à-dire qu'ils participent aux commissions administratives paritaires académiques (CAPA), aux groupes de travail et CAPA pour les mutations, affectations des TZR, des Stagiaires, des Contractuels, pour l'avancement d'échelon, l'accès à la Hors Classe et pour les BOE (bénéficiaires de l'obligation d'emploi). Avec ton dossier syndical ils vérifient les dires de l'administration, font valoir tes droits, et t'informent.

Pour informer les syndiqués sur leurs droits et les évolutions de leur carrière mais aussi pour qu'ils nous fassent retour de ce qu'ils vivent dans leur établissement et que nous puissions agir, chaque département à la rentrée organise une réunion départementale. C'est l'occasion de se rencontrer et d'échanger. En plus de cette réunion, une fois par trimestre le CSA (conseil syndical académique) présidé par le Secrétaire Général (ou son représentant) se réunit.

Le Conseil Syndical Académique est composé de 33 membres (dont les 15 du BA). Les correspondants locaux (S1) sont parfois invités aux réunions du CSA. Si d'aventure, comme adhérent tu es curieux de découvrir cette instance, il suffit de te faire connaître auprès du Secrétariat Académique et une invitation te sera adressée.

Pour finir dans de nombreux établissements le SNETAA FO organise des heures d'informations syndicales afin de faire le point sur la vie de l'établissement mais aussi d'avoir les nouvelles de l'actualité académique et nationale.

Au quotidien le SNETAA-FO de l'Académie de Poitiers c'est aussi une permanence téléphonique qui te permet de nous contacter à tout moment. Il n'y a pas de questions stupides et les réponses que nous pouvons apporter permettent souvent d'éclairer certaines décisions de chef d'établissement et parfois de pouvoir les remettre en question.

Ainsi le SNETAA-FO te soutient dans tes démarches face à l'Administration. N'oublie pas non plus qu'il est préférable de te faire accompagner lors d'un entretien avec le chef d'établissement afin qu'il y ait un témoin de l'entrevue. En nous contactant, nous te mettrons en relation avec la personne la plus à même de défendre ta situation en cas de difficultés personnelles ou professionnelles.

Tu peux enfin participer aux réunions annuelles que nous organisons pour t'informer de tes droits ou évoquer ta situation : Retraitables-Retraités, ASH, Contractuels, Mouvement Inter et Mouvement Intra, et des formations syndicales.

Pour que le SNETAA-FO puisse te défendre efficacement, il a besoin d'adhérents, car plus nous serons nombreux plus nous serons reconnus ... Tu peux compter sur le SNETAA, comme le SNETAA compte sur toi.

Bénédicte MOULIN, Membre du Bureau Académique

Enfin le journal académique est aussi un bon moyen de communication entre nous. Aussi, si tu as des articles à proposer à la rédaction, ou des caricatures pour l'illustrer, n'hésite pas à envoyer tes propositions.

Webmestre du site académique du SNETAA FO : snetaa.poitiers@orange.fr

Mouvement « intra » 2017

La CAPA consacrée au mouvement intra s'est tenue le mardi 07 juin 2017.

Voici les résultats en quelques chiffres :

215 PLP ont participé à ce mouvement intra 2017.

178 postes étaient offerts soit en : LP, SEP-LPO et EREA.

113 collègues ont été affecté(e)s sur un poste fixe, soit 52%, dont 19 ont été TZR sur département.



Départements	Nombre de TZR
16	5
17	5
79	5
86	4



Parmi ces « heureux élus », seulement 31 ont été affectés sur le premier vœu de leur choix, soit 27% !

1 ^{er} Vœu ETB (établissement)	1 ^{er} Vœu COM (commune)	1 ^{er} Vœu GÉO (communauté de communes)	1 ^{er} Vœu DEP (département)	1 ^{er} Vœu ZRD (zone remplacement départ.)
19	4	0	5	3

Même s'il est indéniable que les services du Rectorat s'efforcent de résoudre les problèmes individuels, il apparaît que le nombre de collègues véritablement satisfait(e)s de ce mouvement national déconcentré est de 31 agents (1er vœu) sur 215 (participants), soit 14 %... donc 86% des PLP à l'intra n'ont pas obtenu leur mutation sur le vœu 1

Stéphane TEXIER, membre du Bureau Académique

Pour envoyer vos dossiers syndicaux ou contacter vos correspondants SNETAA FO

COMMISSAIRES PARITAIRES (Pour les PLP Titulaires et Stagiaires)

Henri LALOUETTE (16)	06 67 30 60 78	snetaa.poitiers@free.fr
Pierre Guillaume TEXIER (79)	06 73 68 33 82	pierre-guillaum.texier@ac-poitiers.fr
Bénédicte MOULIN (17)	06 10 64 54 69	snetaa17@gmail.com
Sophie SOUDANT (17)	06 09 07 50 65	sophie_s48@hotmail.com
Stéphane TEXIER (86)	06 13 78 69 55	stephane.texier10@orange.fr
Jean Paul GARRIBOTTO(86)	06 59 31 10 53	snetaa.fo.86@gmail.com
Christelle BRUNEAU (16)	07 78 69 37 77	bruneausnetaa@gmail.com
Florence SOMBRUN (17)	06 30 30 32 43	flosombrun@free.fr

Représentante des enseignants au GT des NON TITULAIRES

Vincente GONZALVEZ 06 69 20 51 57 g.vincente@hotmail.fr

Adhérer ou ré-adhérer au SNETAA FO : par [formulaire papier](#) ; par [internet directement](#) en ligne

Syndique toi ou resyndique toi ! **Depuis 2013** pour les salariés (n'ayant pas opté pour la déduction de leurs frais réels), ainsi que pour les retraités, les cotisations syndicales ouvrent droit à un crédit d'impôt.

Le crédit d'impôt est égal à 66% du total des cotisations versées. La réduction égale à 66% de leur cotisation syndicale concernera aussi ceux qui ne paient pas d'impôt sur le revenu. Ils recevront un chèque correspondant de l'administration fiscale.

Alors, il ne faut pas oublier de signaler le montant de ta cotisation syndicale lors de ta déclaration de revenus.

Jean-Pierre Ardon, membre du Bureau Académique